Rapport d'Activité 2017



SOMMAIRE

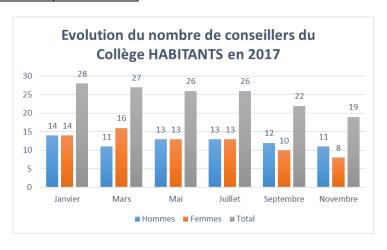
I Evolution du nombre de Conseillers entre Janvier et Novembre 2017	p3
• Evolution du nombre de Conseillers du Collège Habitants	p3
Evolution du nombre de Conseillers du Collège Acteurs Locaux	p3
II Le fonctionnement du CCR en 2017	p4
Les Assemblées Plénières	p4
• Les réunions du Bureau	
Les Cinq Groupes Territoriaux	
Les 3 Commissions du CCR	
L'appui de la structure d'adossement	p6
III Les thématiques traitées en Assemblées Plénières et en Bureau	p7
IV Les travaux des commissions	•
La commission Formation	•
• La Commission « Organisation d'un évènement »	p9
V La consultation sur la programmation du Contrat de Ville	p9
VI Contribution des conseillers dans des espaces institutionnels	p10
Sollicitations en lien avec le Contrat de Ville 2015-2020	p10
Sollicitations des services de l'Etat	•
Sollicitations de la Ville de Rennes	p13
VII Estimation horaire de l'engagement bénévole citoyen du CCR	-
Temps dédié à son activité propre Contribution des des capacitationnels	
 Contribution dans des espaces institutionnels Temps dédié à la Formation 	
* Temps dedie a ta i omiation	P14
VIII Perspectives pour 2018	p14
IX Résultat financier 2017 et Budget Prévisionnel 2018	
Conclusion	
Glossaire	
Lista des membres du Conseil Citoven Pennais 2017	n10

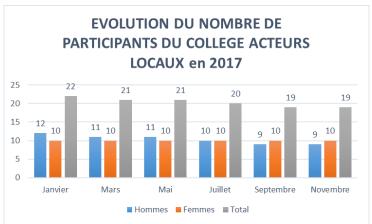
RAPPORT D'ACTIVITES 2017 du CONSEIL CITOYEN RENNAIS

I Evolution du nombre de Conseillers entre Janvier et Novembre 2017

Le nombre total de Conseillers est passé de 50 à 38, il y a donc eu 12 départs dans l'année.

Collèges	Janvier	Novembre	Départs
Habitants	28	19	9
Acteurs locaux	22	19	3
Total	50	38	12







II Le fonctionnement du CCR en 2017

Les Assemblées Plénières (AP)

Elles ont lieu tous les deux mois. Tous les membres sont invités à participer pour valider les stratégies organisationnelles et décider des orientations (ex : création d'une commission, vote des représentants du CCR dans les instances institutionnelles, validation des critères propres au CCR pour donner un avis consultatif sur des projets spécifiques des QPV...) L'AP est l'organe décisionnelle du Conseil Citoyen Rennais (CCR).

En 2017, il y a eu 6 AP auxquelles, en moyenne, 20 conseillers étaient présents.

Le nombre de conseillers, ayant participé au moins à 5 AP, collèges confondus, est de 10 (6 sont des Habitants et 4 sont des acteurs Locaux). Par contre, 29 Conseillers ont participé au moins à 2 AP (19 sont des Habitants et 10 sont des Acteurs locaux).

Evaluation de la satisfaction du déroulé des AP

Parmi les 20 conseillers, 13 évaluent à la fois l'Animation, les Thématiques abordées et les Conditions d'Accueil.

Le degré de satisfaction évolue entre 1 et 4 selon ces critères :

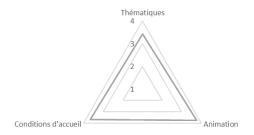
- 1 pas satisfaisant
- 2 Moyennement satisfaisant
- 3 Satisfaisant
- 4 Très satisfaisant

D'après le graphique ci-contre, le déroulé des AP en 2017 est jugé « satisfaisant ».

Constat: plus les outils d'animation favorisent l'expression de la participation individuelle au service d'une construction collective d'une action ou d'une direction à prendre, plus le degré de satisfaction est élevé. Exemples:

- ♦ Le débat-mouvant pour élaborer une proposition collective autour de l'organisation d'un évènement
- ♦ L'atelier « 1-2-4-All » pour définir ensemble « ce qui crée de l'insécurité dans nos quartiers »
- ♦ Le vote pondéré pour valider les 3 priorités du CCR en termes de communication

Evaluation moyenne de la satisfaction du déroulé des Assemblées Plénières en 2017





· Les réunions du Bureau

Les membres du Bureau se sont réunis 11 fois. Leur mission consiste à élaborer des propositions à la fois des ordres du jour des AP mais aussi celles qui contribuent à répondre aux attentes exprimées soit en AP soit en Groupe Territorial (GT). Dans ce sens, le Bureau est l'organe qui articule la mise en œuvre des décisions validées en AP.



Il est composé de 9 membres :

- Les 5 référents des 5 GT à savoir Cleunay, Villejean, Maurepas, Le Blosne et Bréquigny.
- Les 3 référents des 3 Piliers du Contrat de Ville.
- 1 membre de la commission communication.

En 2017, tous les GT ont été représentés une fois à cette instance. 5 Conseillers ont participé à au moins 5 Bureaux au cours de l'année 2017.

Le Bureau est élargi sur des sujets soumis par l'AP ou en réponse à des sollicitations institutionnelles. Tous les membres volontaires peuvent y participer. Ex : préparer un discours lors de l'officialisation du CCR en mars 2017, donner un avis collectif sur le rapport du Contrat de Ville, échanger avec les représentants du Budget Participatif, des représentants des services de l'Etat.

Les Cinq Groupes Territoriaux

Les GT sont des instances qui regroupent des habitants et des acteurs locaux des QPV (Cf. Règlement Intérieur du CCR, article 3.4.1) à l'écoute des besoins de ses habitants. Dans chaque GT, il y a un référent dont un des rôles phares est d'être garant de la circulation d'informations entre les va-et-vient des Bureaux, AP et GT qu'il représente. Au travers l'expérience du GT de Villejean, l'année 2017 a été une occasion de se questionner collectivement sur le degré d'autonomie des GT et leurs moyens d'action dans la mesure où ils n'ont ni d'existence légale ni de cadre institutionnel en dehors du Règlement Intérieur du CCR. En effet, la particularité du CCR est de regrouper 5 QPV qui représentent légalement une seule voix au regard des instances institutionnelles.

Les 5 GT confondus se sont réunis mensuellement une quarantaine de fois. Il y a donc eu, en moyenne pour chaque GT, 8 réunions en 2017 à laquelle participent en moyenne, 4 membres officiels du CCR. Les GT de Bréquigny, du Blosne et de Cleunay ont eu un appui pour leur mise en place. Ceux du Blosne et de Bréquigny fonctionnent actuellement et souhaitent poursuivre leur accompagnement.

^{*}Les informations concernant les 5 GT sont à titre indicatif parce que les éléments qui ont servi à présenter ce point sont insuffisants. Cette partie n'est donc pas représentative de la réalité du fonctionnement des GT mais elle donne à voir une vision de leur organisation et de leur investissement.

Le GT de Cleunay quant à lui, est en sommeil et fera l'objet d'une attention particulière en 2018

Les 3 Commissions du CCR

Ces commissions sont constituées sur la base du volontariat pour répondre à



des enjeux identifiés en plénière (ex : communiquer et être identifié, se former...). Elles valident leur plan d'action et sa mise en œuvre en AP.

La Commission Communication

En 2017, elle n'a pas été mobilisée car en 2016 des outils de communication tels que le Logo du CCR, des Kakémonos et des Flyers ont été créés et utilisés.

La Commission Formation

Cette commission est née en Janvier 2017 pour répondre à des besoins de formation exprimés et validés en partie en 2016.

La Commission « Organisation d'un évènement »

Cette commission a été créée en Juillet suite à un débat mouvant en plénière.

• L'appui de la structure d'adossement

Après avoir été choisie comme structure d'adossement en Avril 2016, L'APRAS a mobilisé 4 membres du personnel en « Equipe projet CCR » pour répondre à la fois aux attendus du CCR mais aussi aux besoins initiaux sur l'aide à l'émergence des GT.

Au vue de l'évolution progressive des besoins d'accompagnement du fonctionnement du CCR, L'APRAS a ensuite fait le choix, en Avril 2017, de créer un poste à temps plein « Chargée d'accompagnement du CCR". Les 4 personnes de l'APRAS ont conservé du temps de travail dédié au CCR avec des degrés d'implication très différents



III Les thématiques traitées en Assemblées Plénières et en Bureau

Dans cette partie, il s'agit de mettre en lumière les temps forts du travail consacré par les conseillers aussi bien au niveau du Bureau qu'en AP concernant, la mise en œuvre du plan de formation et les séquences de travail tout au long de l'année.

Un fils rouge: la mise en œuvre du plan de formation 2017

Les séquences de travail du CCR tout au long de l'année 2017

Quels critères le CCR se donne pour organiser son avis consultatif au comité des financeurs du CDV ? Comment accueillir les nouveaux membres ? Création de la commission formation

Validation du plan de formation, les questions de la co-animation de l'AP et celle de l'organisation d'un évènement Le GT de Villejean saisit l'AP pour pouvoir agir en autonomie; création et test d'une procédure de saisine du CCR, réflexion collective sur le moment où un GT porte à connaissance une action à valider en plénière

La question de l'insécurité dans les QPV fait suite aux voitures brûlées au Blosne pendant l'été 2017 Positionnement du CCR en réponse à la question de l'insécurité : « Prioriser les projets dont les actions occupent l'espace public »

Élection des membres du
Bureau, décision de diffuser
les CR des AP et le calendrier à
l'ensemble des partenaires et
définition des 3 priorités du
CCR en terme de
communication

Janvier Mars Juillet Septembre Octobre

Novembre

N°1: « Trouver des nouveaux membres »

N°2: « Se faire connaître à l'échelle de votre Quartier Prioritaire »

N°3 : « Fidéliser les membres présents »

IV Les travaux des commissions

· La commission Formation

Sa méthodologie:

Pour répondre aux besoins de formation initiés en partie en 2016, 5 conseillers se sont mobilisés pour créer et mettre en œuvre un plan de



formation tout au long de l'année 2017. Ils ont élaboré leurs critères de sélection et planifié des entretiens avec chaque prestataire avant de soumettre à validation leurs choix en veillant à la conformité des attentes validés en AP.

Thèmes de formation validés

- ◊ L'aller vers
- ♦ Décider Ensemble
- ♦ Les compétences techniques (rédaction d'un compte rendu, prendre la parole en public...)
- Cadre institutionnel et politique des Conseils Citoyens



Qui a participé aux formations ?

Au total, 23 Conseillers ont été formés: 15 du collège habitants, 5 du collège acteurs locaux et 3 habitants d'un quartier prioritaire non membres du CCR. Cela représente 320 heures de formation au total.







· La Commission « Organisation d'un évènement »

Lors de l'AP de Juillet, les conseillers ont élaboré une proposition collective : « le CCR doit organiser un évènement dans les quartiers prioritaires simultanément et dans un second temps un évènement central et indépendant d'autre évènement ». Cependant, si 9 conseillers se sont inscrits, elle n'a pas été mobilisée en 2017 faute d'un consensus sur les modalités de mise en œuvre. Quelle suite en 2018 ?

V La consultation sur la programmation du Contrat de Ville

Un comité de financeurs se réunit en 3 temps pour examiner les demandes de subventions des porteurs de projets qui mènent une action dans un ou plusieurs QPV. Le CCR s'est mobilisé sur cette question pour donner un avis consultatif à l'échelle locale de leur GT mais aussi à l'échelle inter-quartier. Cet engagement représente un enjeu majeur tant en terme de



temps investi qu'en terme de prise en compte de leur avis dans la décision finale des financeurs. Les conseillers ont consacré 18 réunions à cette consultation en 2017. Il y a également eu un temps de régulation avec les services de Rennes Métropole et les délégués du Préfet.

Pour organiser leur avis, des conseillers volontaires se sont mobilisés en Janvier puis en Septembre pour élaborer leurs propres critères de sélection afin de compléter ceux de la Ville de Rennes et de l'Etat. 4 critères spécifiques du CCR ont ainsi été validés en AP. Il en résulte que le CCR validera un projet si :



- 1 Les modalités d'identification des besoins sont clarifiées
- 2 La demande de subvention ne participe pas au frais de fonctionnement permanent du porteur de projet
- 3 Le renouvellement de l'action est accordé si la structure propose des éléments d'évaluation pour mesurer l'impact de l'action.
- 4 Les actions menées par le porteur de projet privilégient l'occupation de l'espace public par et pour les habitants des quartiers prioritaires.

VI Contribution des conseillers dans des espaces institutionnels

Il est nécessaire de distinguer les sollicitations du CCR en lien avec le CDV des autres. En effet, si la Loi Lamy crée la mise en place des Conseils Citoyens dans l'ensemble des quartiers prioritaires, ceux-ci doivent contribuer à toutes les étapes de l'élaboration du CDV au même titre l'ensemble des acteurs que institutionnels mobilisés: diagnostic, définition des enjeux, identification des mise ressources. en œuvre. programmation, suivi. évaluation... Cette contribution se distingue donc des autres sollicitations qui d'ailleurs, restent en marge de leur activité



Colette Perron, membre du Collège habitant du CCR avec Mr François Lamy, ministre délégué à la ville (2012-20104). Il a mis en œuvre la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, promulguée le 21 février 2014.

• Sollicitations en lien avec le Contrat de Ville 2015-2020

Comité de Pilotage du Contrat de Ville

Le CCR a été officiellement installé le 10 mars en présence de la maire, Nathalie Appéré, et du préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, Christophe Mirmand. Cette instance assure un suivi d'ensemble.



Comité de pilotage NPNRU

La venue de l'ex-président de la République à Rennes le 16 Février marque la signature de la nouvelle convention NPNRU (2014-2030) dans laquelle l'Etat s'est engagé financièrement pour mener à bien le programme de renouvellement urbain. Rennes et Pau sont les deux premières villes de France à avoir signé cette convention. Seuls trois QPV rennais sont concernés : Maurepas, Le Blosne et un petit territoire de Villejean. Pour acter le lancement opérationnel de ce projet, le CCR a participé au Comité de pilotage du NPNRU le 12 Juillet. Cela représente un engagement bénévole important qui n'est pas soumis à la validation en AP et dans lequel le CCR est considéré comme un partenaire à part entière.



- ♦ **Le GT du Blosne à participé** à la charte de la Maison du Projet du Blosne.
- ♦ **Le GT de Villejean à participé** à l'inauguration du Projet ANRU Normandie Saumurois en novembre.

Comité opérationnel du CDV

Le CCR a participé le 30 novembre à cette instance dont le but est d'examiner la gestion opérationnelle, coordonner la conduite des projets et contribuer à la mise en œuvre de la stratégie.

Suivi des Plans d'Actions Territoriales (PAT)

Chaque GT a participé au moins à une réunion de suivi des PAT, une réunion coanimée en binôme « direction de quartier et délégué du Préfet ». Il s'agit d'un temps de partage avec les partenaires institutionnels, des habitants et des associations pour évaluer la mise en œuvre des actions dans les QPV.

Des temps forts en lien avec les 3 Piliers du CDV

♦ Juin : « Cité Cap » à Nantes, séminaire sur le thème du développement économique et l'emploi

♦ Solidaren : « le numérique : un atout pour tous », en Février et Mai.

Donner un avis sur le rapport annuel du Contrat de Ville

Le CCR a été sollicité pour donner un avis sur le rapport annuel du CDV. A cette occasion, quelques Conseillers ont été interviewés afin d'illustrer l'implication du CCR. Ils ont élaboré un avis collectif lors d'un Bureau et rédigé une note avec des préconisations. C'était une première expérience pour l'ensemble des acteurs.

Rencontre « Cellule Locale » 1

Le CCR a participé le 13 Septembre à une réunion de la « Cellule Locale » qui vise à « préparer les décisions du Comité de Pilotage, assurer le suivi des décisions et relier les niveaux institutionnels et opérationnels du CDV. ».

L'Evaluation du Plan Local de Santé (PLS)

Le PLS constitue le cadre de la politique de santé menée par la Ville. Courant Décembre, les services de Rennes Métropole ont invité le CCR à évaluer le PLS pour contribuer à définir des stratégies d'actions en matière de Santé. 9 conseillers ont participé.

Comité de Suivi et d'Evaluation du Contrat de Ville

Cette fin d'année 2017 marque également l'engagement du CCR sur une longue période jusqu'en 2020, dans la démarche d'élaboration du suivi du Contrat de Ville et de ses évaluations. Deux Conseillers ont déjà participé au premier comité de suivi d'évaluation du 19 Décembre. L'ensemble du conseil citoyen sera associé dans le recueil de données pour les évaluations.

· Sollicitations des services de l'Etat

"Comment améliorer les relations entre la police et la population ?"

Les services de l'Etat ont demandé l'avis du CCR pour élaborer des pistes de solution afin d'améliorer les relations entre la Police et la Population. 7 Conseillers ont participé à cette réflexion en deux temps (Avril et Juin). 3 mineurs encadrés par un acteur local du CCR, ont participé à la visite du Commissariat de la Tour d'Auvergne.

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

L'arrêté préfectoral du 28 avril 2016 portant création et composition de la CIL réserve au CCR une place au titre du « Collège représentants des usagers [...] ». Dans ce cadre, le CCR a accueilli en AP du 6 juillet, le vice-Président en charge de l'Habitat ainsi que le Service Habitat de Rennes Métropole pour présenter le processus d'attribution des logements. Par la suite, 2 conseillers ont été choisis pour participer à la CIL du 12 juillet.

Rentrée Citoyenne

Comme l'an passé, les trois Conseils Citoyens d'Ille et Vilaine ont été à nouveau invités à la Rentrée Citoyenne organisée par les services de l'Etat le 23 Novembre. 13 conseillers ont participé à cette matinée dont l'objectif était de présenter l'organisation et les programmes d'actions mises en œuvre par les services de l'Etat autour des 3 piliers du CVD (Cadre de vie, Cohésion sociale et Emploi).

13

· Sollicitations de la Ville de Rennes

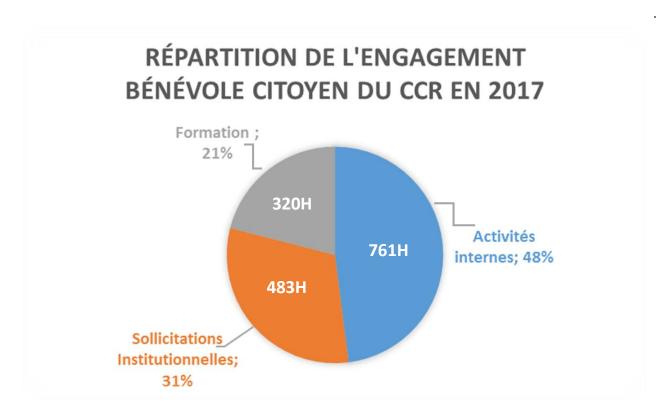
Dans le cadre de la Fabrique Citoyenne, les services de la Ville de Rennes ont à nouveau sollicité la participation du CCR au Comité de suivi du Budget Participatif comme ce fut le cas en 2016. Toutefois, cette année, le CCR a décliné cette proposition.

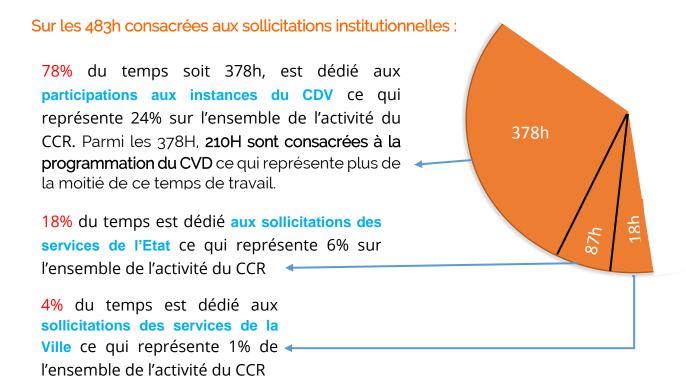
VII Estimation horaire de l'engagement bénévole citoyen du CCR

Environ, **1 564 heures** de travail bénévole ont été consacrées à l'engagement des conseillers citoyens rennais, temps de formation inclus

Cela représente 1244h d'engagement bénévole hors temps de formation.

A cela s'ajoute des temps de travail difficiles à quantifier mais qui représentent un volume d'heures non négligeable : préparer des réunions, rédiger les comptes rendus, aller vers les habitants sur le terrain, tenir des permanences...





VIII Perspectives pour 2018

L'année 2017 a été une année très riche et très intense. Elle initie le CCR dans de nouvelles perspectives à nouveau déterminantes pour mener des actions concrètes. Le CCR poursuit ses efforts en 2018 pour :

- ♦ Mobiliser la Commission Communication et mettre en œuvre un nouveau plan de Communication afin de répondre aux 3 priorités de communication validées en AP de Novembre. L'Accompagnement de BUG est aussi validé.
- ♦ Poursuivre la démarche au comité de suivi et d'Evaluation du CDV.
- ♦ Mobiliser la Commission Formation et mettre en œuvre d'un nouveau plan de formation.
- ♦ Expérimenter ses 4 critères et poursuivre la Co-Construction de la Consultation des dossiers CDV avec les services de l'Etat et de Rennes Métropole. Un objectif 2018 attendu du CCR est d'évaluer l'impact de son avis consultatif dans le choix décisionnel des financeurs.
- ♦ Améliorer la diffusion des informations entre toutes ces différentes instances internes et externes du CCR.
- ♦ Elaborer une charte d'engagement entre le CCR et la structure d'adossement.
- ♦ Finaliser la mise en place du GT de Cleunay

Conseil Citoyen Rennais: résultat financier 2017 Assemblée Plénière du 28 mars 2018

Ce qu'il restait au 31 décembre 2016: 17 500 €

		T	
DEPENSI	:S	REC	ETTES
ALIMENTATION	679€85	ETAT ADULTE RELAIS	14 184€82
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	342€2€	CDV VILLE	2 100€
PETIT EQUIPEMENT ET DIVERS	109€72€	CDV DEPARTEMENT	2 200€
LOCATIONS SALLES	1 125€80	CDV RM	2 200€
ASSURANCE	88€	RBT FORMATION	798€52
DEPLACEMENTS	427€39	DEDON'T EVEN CLOS	
		REPORT EXERCICE 2016	8 291€42
ACCOMPAGNEMENT BUG	2 450€	-	
TELECOM	307€81		
PHOTOCOPIES	313€41		
SALAIRES ET CHARGES	23 930€58	-	
Total 1	29 774€76	Total 1	29 774€76
Mise à disposition (MDA) PERS APRAS (45j)	8 000€	Mise à disposition (MDA) PERS APRAS	8 000€
T.			
MAD SALLES APRAS (55h)	275€	VAL MAD SALLES APRAS	275€
Total 2 mise à disposition APRAS	8 275€	Total 2 mise à disposition APRAS	8 275€
Total 3 Valorisation HEURES BENEVOLAT (1 244h)	13 062€	Total 3 VALORISATION BENEVOLAT	13 062€
TOTAL(1+2+3)	51 111€76	TOTAL(1+2+3)	51 111€76

BUDGET PREVISIONNEL 2018 hors coûts formation Bureau du 14 mars 2018				
DEPENSES		RE	RECETTES	
ALIMENTATION	800€	ETAT ADULTE RELAIS	18 816€	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300€	CDV VILLE	4 000€	
PETIT EQUIPEMENT ET DIVERS	200€	CDV DEPARTEMENT	4 000€	
LOCATIONS SALLES	1 200€	CDV RM	4 000€	
ASSURANCE	110€	CDV ETAT	4 000€	
DEPLACEMENTS	500€	RBT FORMATION		
PRESTATIONS EXTERIEURES	5 200€			
TELECOM	565€			
		REPORT EXERCICES 2017	9 209€	
PHOTOCOPIES	500€	-		
SALAIRES ET CHARGES	34 180€			
AMORTISSEMENTS	470€			
Total 1	44 025€	Total 1	44 025€	
Mise à disposition (MDA) PERS APRAS (45j)	8 000€	Mise à disposition (MDA) PERS APRAS	8 000€	
MAD SALLES APRAS (60H)	300€	VAL MAD SALLES APRAS	300€	
Total 2 mise à disposition APRAS	8 300€	Total 2 mise à disposition APRAS	8 300€	
Total 3 Valorisation HEURES BENEVOLAT (1 244h)	13 062€	Total 3 Valorisation HEURES BENEVOLAT	13 062€	
TOTAL(1+2+3)	65 387€	TOTAL(1+2+3)	65 387€	

Conclusion

En 2017, contrairement au ressenti d'une partie des conseillers, le Conseil Citoyen Rennais s'est consacré majoritairement à son activité propre, conformément à la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de Février 2014

Si le CCR est bien identifié par les partenaires du CDV au vue des nombreuses implications dans les différentes instances et conformément aux orientations de la Loi Lamy, il gagne néanmoins à être davantage connu par les premiers concernés à savoir les habitants des quartiers prioritaires. Le CCR a donc plusieurs enjeux pour 2018 :

- Continuer à cultiver un sens commun de son engagement car une des fragilités serait par exemple l'isolement des GT
- Aller vers les habitants des QPV et recueillir leurs besoins
- Mener et mettre en valeur leurs actions dans les QPV
- Mobiliser des nouveaux membres du Collège Habitants au vue des différents départs
- Poursuivre l'organisation de leur implication dans les différentes instances du CDV





GLOSSAIRE

ANRU : Agence nationale de Rénovation Urbaine

AP: Assemblée Plénière

BP: Budget Participatif

CCR: Conseil Citoyen Rennais

CDV: Contrat de Ville

COPIL : Comité de Pilotage

CR: Compte Rendu

ESC: Espace Social Commun

GT: Groupe Territorial

NPNRU: Nouveau Programme National du Renouvellement Urbain

PAT: Plan d'Action Territoriale

PLS: Plan Local de Santé

QPV : Quartier Politique de la Ville

RI: Règlement Intérieur

18

19

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL CITOYEN RENNAIS

Au 1^{er} Janvier 2017 :

COLLEGE HABITANTS

COLLEGE ACTEURS LOCAUX

DESILLE Floriane	AFEV		
AIT CHIKH Ahmed	Centre Avicenne	Villejean	
ALLORY Emmanuel	Association Avenir	Santé	
	Villejean Beaurega	ard	
ARICI Ayse	Association Étude Plus Rennes		
•	Bréquigny		
AUBRY Lucie	CSF 35		
BAUDON Elsa	Bureau de Traverse		
	Villejean		
CHENU Corinne	Maison de Quartier de Villejean		
FELIX Éric	Collectif Vivre Ensemble Maurepas		
GAILLARD Maguy	CNL 35		
GAINIE Jacqueline	Triangle Blosne		
HELIGON Yasmina	Union Local CLCV Rennes		
	Bréquigny		
LAABID Mustapha	Collectif INTERMEDE	Blosne	
LAROSE Daniel	Secours Populaire Français		
	Maurepas		
LAUNAY Benoit	CECLPN Blosne		
LEDEUIL Jean-Franç	Ois Culture Manuell	e et Technique	
	Villejean		
MENDEL JEAN MICH	IEL Association du C	omité des fêtes	
	Maurepas		
NIVET Roland	Mouvement pour la paix		
	Blosne		
PERRAULT François	Association Source	es	
	Blosne		
PIVARD Anne-Cather	rine GRPAS	Maurepas	
RODIER Xavier	Arts et Manières	Bréquigny	
STEPHAN Robert	Association de Taekwondo de		
		- /	

TRAPPLER Amélie

Rennes Métropole Bréquigny

Association Rennais des Centres

Sociaux

Structure d'accompagnement :



6 cours des Alliés – 35000 RENNES T 02 99 31 19 90 / 07 64 19 75 76 conseilcitoyenrennes@gmail.com